



LE ROULEAU COMPRESSEUR PHILIPPE

Le conseil des Ministres, réuni en séance extraordinaire sur le coronavirus, s'est conclu par le recours à l'article 49.3 de la Constitution sur la réforme des retraites. Face à une mobilisation inédite qui dure depuis plus de 3 mois, face à un rejet massif de son projet par la majorité de la population, le gouvernement a décidé de faire passer en force la réforme des retraites, sans vote !

Ce projet, contesté pour ses conséquences nuisibles – y compris par des institutions telles que le Conseil d'État –, **LE PRESIDENT MACRON VEUT L'IMPOSER AU DETRIMENT DES REGLES ELEMENTAIRES DU DEBAT DEMOCRATIQUE.**

LA DEMOCRATIE NE PASSE PAS QUE PAR LES URNES

L'heure du choix a sonné pour chacun d'entre nous : DE QUELLE SOCIETE VOULONS-NOUS ? Est-ce que nous laissons faire et attendons patiemment la prochaine élection pour nous exprimer ? Après tout, pour le moment, ça ne change guère notre quotidien...

Regardons les choses à plus long terme ! Parce que laisser faire aujourd'hui ces méthodes et laisser passer ces changements néfastes pour la société, c'est accepter un avenir où seul l'argent et les puissants seront rois !

Ils nous abrutissent, nous infantilisent, nous demandent toujours plus et nous donnent toujours moins, nous individualisent, nous bâillonnent et nous méprisent.

ARRETONS DE LES LAISSER CONSIDERER QUE NOUS NE SOMMES RIEN, SOYONS TOUT !

VENEZ EXPRIMER VOTRE MECONTENTEMENT (*)

Jeudi 5 mars à partir de 13h30

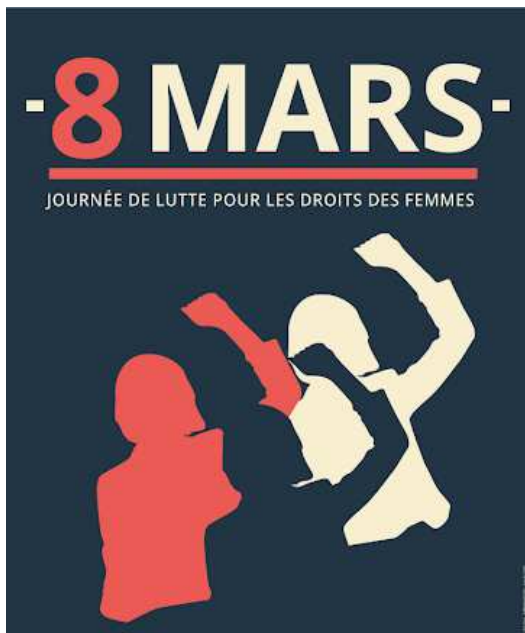
Devant la maison de l'Université

() L'appel à la grève est de minimum 1h et couvre l'après-midi*

Toujours debout contre les inégalités



LES FEMMES EN PREMIERE LIGNE



Les femmes seraient les gagnantes de la réforme des retraites. Sauf ... Sauf si elles ont des enfants, sauf si elles divorcent, sauf si elles sont veuves, sauf si elles sont à temps partiel ... La réalité est donc bien qu'elles seront les grandes perdantes, ne serait-ce que parce qu'elles sont moins payées que les hommes ! Pour mémoire, en 2019 chez COVEA, si l'écart de salaires entre femmes et hommes était neutre pour les employés, il était de l'ordre de 14 % en moyenne chez les cadres ...

IL EST URGENT DE LUTTER CONTRE LES INEGALITES SALARIALES, LE SOUS-EMPLOI DES FEMMES, LES TEMPS PARTIELS, LA PRECARITE, ET DE METTRE EN PLACE UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE POUR PERMETTRE AUX FEMMES DE CONTINUER A TRAVAILLER.

DROITS DES FEMMES : UNE PRIORITE POUR LA CGT

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, doit être l'opportunité de dire qu'il n'est plus possible que les femmes soient concentrées dans les métiers les moins rémunérés et les moins reconnus, qu'il n'est plus possible que 30 % des femmes soient enfermées dans des emplois à temps partiels, qu'il n'est plus possible que 30 % des femmes soient victimes de harcèlement sexuel au travail.

LA CGT VOUS PROPOSE D'ARRETER LE TRAVAIL (*)

Vendredi 6 mars à 15H40

heure à partir de laquelle les femmes travaillent chaque jour gratuitement du fait des 26% d'écart de salaire entre femmes et hommes

(*) L'appel est couvert par un préavis de grève à compter de 15h40

**NOUS VOUS INVITONS EGALEMENT AUX INITIATIVES SUIVANTES,
ORGANISEES PAR L'INTERSYNDICALE DEPARTEMENTALE.**

**Samedi 7 Mars – 15h
Place de la République**

**Dimanche 8 Mars – 10h
Marché de Pontlieue**

**POUR L'EGALITE DES DROITS ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES,
POUR L'EGALITE DES DROITS TOUT SIMPLEMENT !**

WWW.CGTCOVEA.ORG